

Colloque de l'Association romande des historiennes et des historiens de l'art monumental

Vendredi 23 septembre 2016

10:00 - 17:30

Château de La Sarraz

Colloque ouvert à toutes et à tous, entrée libre

a . r . h . a . m .

Association romande des historiennes et des historiens de l'art monumental

c/o Bruno Corthésy, président
av. Vuilliemin 10
1005 Lausanne
021 311 70 46

info@arham.ch
www.arham.ch



DROIT D'INVENTAIRE

**Approches systématiques et exhaustives
dans le domaine du patrimoine architectural**

Colloque de l'Association romande des historiennes et des historiens de l'art monumental

Vendredi 23 septembre 2016

Château de La Sarraz

a . r . h . a . m .

DROIT D'INVENTAIRE

Approches systématiques et exhaustives dans le domaine du patrimoine architectural

Depuis le début du XX^e siècle, la Suisse a mis en place des inventaires considérés comme précurseurs et exemplaires, à l'image des Monuments d'art et d'histoire, de l'Inventaire suisse d'architecture 1850-1920 ou des Maisons rurales. En étroite relation avec ce travail à valeur documentaire, des inventaires répondant à des lois fédérales et cantonales ont été entrepris à partir des années 1970 sous la direction des organes de protection du patrimoine, en particulier les inventaires fédéraux des sites construits d'importance nationale à protéger (ISOS) et des voies de communication historiques (IVS) et les recensements architecturaux cantonaux.

Aujourd'hui, ces approches systématiques et exhaustives sont profondément remises en question. L'inventaire des Monuments d'art et d'histoire, pourtant loin d'être achevé, est interrompu dans plusieurs cantons. La nécessaire révision des recensements architecturaux est parfois modifiée dans sa pratique, par l'expérimentation de nouveaux procédés, comme le recours à Internet par exemple.

Quel est l'avenir des inventaires? Dans le milieu académique, une certaine idée de l'exhaustivité paraît dépassée, au profit d'approches thématiques. Le monde politique conteste le financement de ces entreprises de longue durée, leur préférant des opérations plus spectaculaires et accessibles à un plus large public. Pour répondre à cette demande, les institutions de protection du patrimoine tentent de nouvelles expériences technologiques, s'appuyant sur l'accès numérique à l'information et sur l'interactivité avec la population. Les historiennes et les historiens déplorent la disparition d'instruments de travail qui leur sont indispensables.

L'Association romande des historiennes et des historiens de l'art monumental (ARHAM) propose donc une journée de réflexion sur l'avenir des inventaires et des recensements, à travers une série de présentations et de discussions. A cette occasion seront abordés leurs fondements théoriques, leur histoire, les transformations qu'ils subissent actuellement, la position des institutions et des politiques à leur égard, leur usage et l'apport des nouvelles technologies.

PROGRAMME

- 10:00 *Accueil*
- 10:30 Sous bénéfice d'inventaire. Quelles politiques culturelles pour quel patrimoine?
Pascal Liévaux, historien de l'art, conservateur du patrimoine, en charge du département de la recherche au ministère de la Culture et de la Communication (France)
- 11:00 Le revers de la médaille – les inventaires nationaux entre exigences et réalité
Nina Mekacher, cheffe de section suppléante à la Section des monuments historiques de l'Office fédéral de la culture
- 11:30 Inventaires fédéraux, cantonaux et communaux: quelques questions d'application au niveau d'un canton
Jacques Bujard, chef de l'Office du patrimoine et de l'archéologie du canton de Neuchâtel
- 12:00 *Repas: Restaurant de la Piscine de la Venoge, route de la Piscine, La Sarraz*
- 13:30 Revisiter l'inventaire: le cas du château de La Sarraz
Denis Decrausaz, historien de l'architecture Arham
- 14:00 Le recensement architectural du canton de Vaud, d'hier à aujourd'hui: une expérience de terrain
Noémie Descœudres, historienne de l'architecture Arham, Section monuments et sites du canton de Vaud
- 14:30 Connaître le patrimoine culturel: l'importance des inventaires pour la protection des biens culturels dans le canton d'Argovie
Jonas Kallenbach, co-responsable de la protection du patrimoine dans le canton d'Argovie
- 15:00 *Discussion et conclusion*
- 16:00 Visite du château de La Sarraz
sous la conduite du professeur Dave Lüthi et de Denis Decrausaz
- 17:00 *Apéro*